



**Projet de Politique
d'enseignement artistique et
culturel 2017-2022
Maison des Arts**

Conservatoire classé à Rayonnement Communal

SOMMAIRE

Page 4	INTRODUCTION
Page 5	LE CONTEXTE TERRITORIAL
Page 6	RAPIDE HISTORIQUE DE L'ETABLISSEMENT
Pages 7	L'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE : DES VALEURS EN PARTAGE
Page 9	UNE VISION DE LA CULTURE AVEC DES CONTENUS ET DES PRATIQUES CONCRETS EN LIEN AVEC LE PROJET DE VILLE ET SA POLITIQUE CULTURELLE
Page 11	LES PARTENARIATS ET LE RAYONNEMENT TERRITORIAL DU CONSERVATOIRE
Page 12	LES LOCAUX
Page 13	LE MATERIEL
Page 14	LES ENSEIGNANTS
Page 15	LA FORMATION DU PERSONNEL
Page 16	LES PROJETS DE DEVELOPPEMENT DU CONSERVATOIRE POUR LA PERIODE 2017- 2022
Page 21	LES DISCIPLINES ENSEIGNEES AU CONSERVATOIRE EN 2016-2017

INTRODUCTION

Etablissement d'enseignement artistique spécialisé en Musique, Danse, Théâtre et Arts plastiques classé par l'Etat en Conservatoire à Rayonnement Communal, mais également labellisé « Grande Ecole du Numérique » dans le domaine des arts numériques, la Maison des Arts de Garges-lès-Gonesse est un service public à la population rattaché à la Direction de l'Action Culturelle, elle-même rattachée à la Direction Générale Adjointe Citoyenneté et Solidarités.

Il regroupe actuellement 35 enseignants, un directeur administratif, pédagogique et artistique à temps plein, une administratrice générale de l'Action Culturelle mutualisée sur les trois services de la Direction de l'Action Culturelle, un coordinateur pédagogique des actions culturelles et artistiques à temps complet, une assistante de direction à temps complet, une agente d'accueil sur un poste à 85%, et un régisseur à temps complet. Il accueille 750 élèves en musique, danse, art dramatique et arts plastiques, et développe de nombreux partenariats avec les acteurs culturels du territoire communal mais aussi au-delà.

Implanté actuellement au 14 rue Philibert Delorme, dans un ancien collège professionnel, il est le résultat d'une volonté politique forte d'offrir un équipement culturel d'enseignement artistique le plus en proximité de la population. La Maison des Arts emménagera dans de nouveaux locaux à la rentrée scolaire 2021, en intégrant le pôle culturel regroupant le Cinéma municipal Jacques Brel, la Maison des Arts, la Bibliothèque Elsa Triolet et l'Espace culturel Lino Ventura. Dans ce but, un concours d'architecte a été lancé au printemps 2017.

La Maison des Arts propose à la population une offre d'enseignement et de pratique artistique très complète, une large diversité de formations et d'esthétiques, une organisation cohérente des études et des pratiques.

PROJET D'ETABLISSEMENT DE LA MAISON DES ARTS

Ce projet s'appuie d'une part, sur les textes cadres du Ministère de la Culture (Schémas d'orientations pédagogiques musique, danse, théâtre, les décrets de classement, ainsi que la Charte de l'enseignement artistique spécialisé en danse, musique et théâtre) et d'autre part sur le Projet de politique culturelle de la Ville adopté par le conseil municipal en 2014. La Maison des Arts intègre le Projet Educatif De Territoire, qui vise à optimiser l'action municipale, en définissant des valeurs partagées, à décliner dans toutes les structures municipales, pour les gargeois.

Ce projet d'établissement veut promouvoir une certaine conception de la Culture et de sa transmission d'une part, et articuler cette conception avec une vision « politique » et « citoyenne » d'autre part.

Il vise à concilier, maintenir et développer qualité et équité de l'offre.

Celles-ci se traduisent par une recherche constante d'amélioration de l'accessibilité et appellent une stratégie de communication et d'information ainsi qu'une volonté de solidarité entre et avec les différents acteurs de la culture et de l'éducation du territoire.

Ce projet d'établissement prend en compte différents facteurs importants comme les principes de fonctionnement d'un établissement d'enseignement artistique avec ses finalités propres, l'articulation de son action et de ses projets à un Projet de Ville et son Projet éducatif de territoire et aux objectifs d'une politique culturelle municipale, mais également la prise en compte d'un environnement historique (local, régional et national...) et des déterminations contingentes sociales et culturelles du territoire.

Le contexte territorial

Garges-lès-Gonesse, ville de la communauté d'agglomération de Roissy-Pays de France, s'est construite géographiquement autour de deux entités : le village ancien, bordé par le Croult, clair ruisseau qui, au XIXe siècle, permet le fonctionnement de trois moulins et prête son eau à des blanchisseries, et de grands ensembles immobiliers construits sur décision de l'Etat dans l'immédiate après-guerre, qui n'a pas permis à la Ville de maîtriser son propre développement.

De 400 habitants au milieu du XIXe siècle, l'arrivée du chemin de fer et l'installation de nombreuses industries, la ville compte 10 500 habitants au début des années 60 pour atteindre aujourd'hui 42 262 habitants classant la Ville comme 4^{ème} ville du Val-d'Oise.

La Ville bénéficie d'un réseau de voies de communication avec de nombreux transports en commun dont le RER. Depuis le milieu des années 90, la Ville s'est engagée dans un vaste programme de rénovation urbaine et déploie tous ses atouts pour améliorer son cadre de vie.

La population est très jeune puisque Garges-lès-Gonesse se place en 4^{ème} position des villes de plus de 20 000 habitants les plus *jeunes* de France, avec 35,1 % de la population de moins de 20 ans. La population de la Ville est cosmopolite avec des habitants d'origines et d'ethnies variées. Avec un taux de chômage plus élevé que la moyenne nationale et un taux de diplômés plus faible que la moyenne nationale, c'est une population qui a besoin de nombreux services publics.

C'est dans ce contexte, malgré les difficultés et les urgences de première nécessité à satisfaire, que la municipalité a décidé d'inscrire « **la culture pour tous** », comme priorité. Elle est reconnue dans l'agglomération, pour ses équipements culturels que sont l'Espace Lino Ventura, le Cinéma Jacques Brel, la Maison des Arts et la Bibliothèque Elsa Triolet (aujourd'hui équipement communautaire).

La politique d'action culturelle de Garges-lès-Gonesse a consisté à repenser les enjeux d'une culture pour tous dans toute sa complexité. La culture favorise l'épanouissement de chacun et, est source de cohésion sociale, vecteur de transmission des valeurs et du vivre ensemble.

Depuis 20 ans, l'Espace Lino Ventura propose des spectacles aux Gargeois de tout âge. Avec 624 places assises, 1000 places debout, il rayonne au-delà de la Ville.

Le cinéma Jacques Brel, labellisé en 2016 « *art et essai* », offre une programmation variée alliant nouveautés avec des films en 3D ou en VO, des films de patrimoine, des documentaires, des rencontres, des conférences et des ateliers.

La bibliothèque intercommunale, gratuite pour les moins de 18 ans, les demandeurs d'emploi et les personnes bénéficiaires des minima sociaux, permet à tous les Gargeois d'emprunter livres, revues, CD, DVD durant 4 semaines.

Depuis 2016, Garges a accueilli les Rencontres d'Ici et d'Ailleurs, qui proposent une programmation sur les Arts de la rue, à tous les habitants. Durant un week-end, les artistes des différentes compagnies ont investi les rues de Garges pour faire profiter les Gargeois de spectacles gratuits. C'est aussi au sein de différentes structures que la culture prend part à la vie des Gargeois, avec la programmation dite « Hors les murs ».

La politique culturelle se développe aussi auprès des enfants dans les écoles en touchant tous les enfants de 4 à 10 ans

La culture à Garges, c'est aussi le développement de projets d'investissements pour l'avenir

- Le pôle culturel
- Le Centre National des Arts de la Rue et de l'Espace Public

Rapide historique de l'établissement

Le Conservatoire de Garges-les-Gonesse a vu le jour en 1960.

Dès sa création, ont été proposées des disciplines peu pratiquées alors dans ce type d'établissement, telles que le jazz ou les musiques actuelles amplifiées.

Par ailleurs, était mis en place un système d'évaluation basé sur le contrôle continu, effectué lors des auditions et concerts d'élèves. Cet esprit d'ouverture est resté présent tout au long des cinquante années qui se sont écoulées.

Des studios-Musique de répétition et une salle de danse équipés, inclus dans les locaux du Conservatoire depuis les années 1990, offrent des possibilités de travail personnel à des groupes ou des associations.

L'agrément du Ministère de la Culture a été obtenu en 1983. Depuis dix ans, des changements conséquents se sont produits sur le territoire et au sein du conservatoire comme le rattachement de l'Ecole Municipale d'Arts Plastiques au conservatoire pour former la Maison des Arts, le développement des partenariats dans un cadre municipal aussi bien que territorial, le développement des pratiques collectives, l'arrivée de jeunes professeurs issus, pour la majorité d'entre eux, des CEFEDM et donc formés à la pédagogie, la mise en place d'un projet d'établissement, adopté en conseil municipal, depuis 2002.

I. L'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE : DES VALEURS EN PARTAGE

La Maison des Arts est un lieu où l'on étudie la musique, la danse, l'art dramatique et les arts plastiques et numériques. La finalité des enseignements qu'on y reçoit renvoie à la place des arts dans la société d'aujourd'hui. L'apprentissage et la pratique d'une discipline artistique s'adressent à l'esprit et au corps, développent la sensibilité, forment l'individu à affirmer des goûts et des préférences qui lui sont propres et construisent une pratique artistique autonome source d'un épanouissement durable. Il développe chez l'enfant l'approfondissement, l'engagement, l'accomplissement de soi, la curiosité, l'écoute et le partage.

Education

Le Maison des Arts est donc, d'abord et avant tout, un lieu d'éducation qui va bien au-delà du simple loisir. Il apporte à l'enfant un enseignement cohérent et construit qui lui révèle peu à peu l'affirmation de sa personnalité et son rapport aux autres et au monde, au travers de sa confrontation aux chefs-d'œuvre mais aussi à la création. Cette ambition éducative porte en elle les valeurs universelles de liberté et de dignité, elle tend à rapprocher « l'axe des rêves » de l'enfant à « l'axe de vie » de l'adulte, c'est-à-dire l'accomplissement de soi. C'est transmettre un patrimoine d'œuvres immense, mais aussi l'envie de devenir un créateur d'œuvres nouvelles par l'exploration de nouveaux langages.

Transmission

Pour ce faire, la Maison des Arts transmet des connaissances, des savoirs et des techniques qui ne sont pas une fin en soi, mais qui sont indispensables à l'acquisition d'une maîtrise instrumentale ou vocale, chorégraphique, théâtrale, plasticienne. Cette maîtrise s'acquiert par la répétition ou l'entraînement, non à la façon d'un robot ou d'un singe savant, mais à la façon d'un être qui réfléchit et qui pense l'action qu'il exécute, avec la conscience des corrections à apporter, la progression qu'il constate au cours de ses acquisitions et la satisfaction de l'exercice correctement accompli.

Evaluation

Il n'est de formation sans évaluation. C'est ce qui permet d'attester chez l'enfant que les compétences et les savoirs sont assimilés. Certains élèves, peuvent se satisfaire du seul plaisir de la pratique sans chercher une progression par le biais d'un cursus accompagné de son évaluation. Dans ce cas, une pratique collective dans l'un des nombreux ensembles ou orchestres, ou encore dans un atelier de pratique chorégraphique, théâtral ou plastique est proposé ou bien encore un parcours personnalisé sur contrat.

Particularités d'un enseignement spécialisé

Un établissement d'enseignement spécialisé propose nécessairement des particularités par rapport aux autres structures d'enseignement artistique en France que sont les écoles municipales ou les associations d'enseignement artistique. Du fait du contrôle par l'Etat, l'établissement garantit une expertise pointue dans chaque discipline enseignée, une garantie du respect de l'intégrité physique du musicien, danseur, du comédien et du plasticien, une démarche d'évaluation indispensable à la progression de chacun en fonction de repères et d'objectifs, la possibilité d'adapter les acquisitions au rythme de chacun en fonction de ses propres capacités et possibilités dans le respect du cadre fixé par le ministère de la Culture.

Une Maison des Arts pour tous

L'ambition de la Maison des Arts est que chaque jeune gargeois ait la possibilité d'accéder, par un des dispositifs mis en place, aux services proposés par cet établissement. Faire tomber les barrières économiques, culturelles, organisationnelles, psychologiques, bref, que l'enfant puisse échapper à tous les déterminismes qui peuvent l'éloigner de l'enseignement ou de la pratique artistique.

En tant que service public, la Maison des Arts répond à l'aspiration de la Ville de proposer un enseignement qui va bien au-delà de la seule intégration sociale ou le simple loisir culturel. Il apporte des solutions concrètes au défi de l'accessibilité aux enseignements proposés.

En matière de communication, la Maison des Arts travaille en étroite collaboration avec le service information et communication au travers de ses différentes publications que sont la plaquette annuelle des activités de la Maison des Arts , le « Garges Hebdo », les réseaux sociaux, ou encore le site internet de la ville, portant ainsi à la connaissance du plus grand nombre les activités de l'établissement.

Par différents dispositifs, la Maison des Arts cherche à multiplier les possibilités d'une rencontre initiale avec les différentes formes d'art susceptible de susciter une vocation. Citons notamment les interventions dans le cadre du Projet Educatif De Territoire, avec les interventions des professeurs dans toutes les écoles maternelles et élémentaires de la commune avec le dispositif « Arts à l'Ecole, Ecole des Arts » sur le temps scolaire, ou encore les expérimentations en cours d'une classe à Horaires aménagés Danse (CHAD) à l'école élémentaire Saint-Exupéry, d'une classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM) à l'école élémentaire Henri Barbusse.

L'enseignement que nous proposons veille à nourrir et entretenir l'appétence des élèves, par le plaisir renouvelé de la pratique, en développant une pédagogie inventive et audacieuse. La Maison des Arts doit susciter l'intérêt pour l'Art et la Culture par un véritable enseignement, et non en répondant aux simples attentes d'une société consumériste, réduite à l'étroitesse des musiques et danses commerciales déversées par les médias de masse. Toutefois, la Maison des Arts à elle seule, ne peut prétendre répondre à toutes ces préoccupations. Elle le fait grâce à l'intégration de son projet au projet de politique culturelle, grâce aux nombreux partenariats et à la solidarité des autres structures culturelles et sociales de la commune.

II. UNE VISION DE LA CULTURE AVEC DES CONTENUS ET DES PRATIQUES CONCRETS EN LIEN AVEC LE PROJET DE LA VILLE ET SA POLITIQUE CULTURELLE

Les pratiques collectives

La plus grande priorité de ce projet d'établissement est de continuer à organiser et développer les pratiques à caractère collectif. Ces pratiques sont considérées, outre leurs valeurs intrinsèques, comme favorisant les notions de partage, d'écoute et de respect de l'autre et les relations intergénérationnelles.

La formation et l'apprentissage

L'apprentissage consiste à s'approprier des moyens par la mise en place de méthodes qui permettent à chacun d'exercer son pouvoir jusqu'aux limites de ses dispositions et capacités personnelles. La formation ne répond pas nécessairement à une motivation préalable mais au contraire produit une motivation par son contenu. Autrement dit, l'intérêt ne précède pas l'enseignement, il en résulte. On ne doit donc pas considérer la motivation comme condition sine qua non d'accès à la formation et à l'apprentissage dans un conservatoire, mais plutôt favoriser l'accessibilité à cet enseignement par le biais de différents dispositifs.

Orientation

Tout au long de la scolarité des élèves, la Maison des Arts veille à leur orientation. C'est le fruit de la concertation entre l'équipe pédagogique, la direction et les familles. Des outils de communication sont mis en place entre le conservatoire et les familles tels que les bulletins semestriels ou encore le livret numérique de l'élève. Conformément à son statut de Conservatoire à Rayonnement Communal classé par l'Etat, le conservatoire offre la possibilité de suivre dans chaque discipline enseignée- tant en danse, en musique, en théâtre ou en arts plastiques- un 3^{ème} cycle court sanctionné par un certificat d'études musicales, chorégraphiques ou théâtrales (CEM, CEC, CET) et veille à chaque étape de la scolarité des élèves, à ce que les objectifs fixés puissent permettre aux élèves d'avoir à proximité de chez eux la même excellence que les conservatoires proches avec un classement identique ou supérieur (CRC, CRD ou CRR), afin que les passerelles prévues dans les textes cadres soient possibles entre les établissements d'enseignement artistique spécialisé à tout moment.

Contenu

Le contenu de l'enseignement prend en compte les exigences permanentes des disciplines enseignées, les pratiques proposées et le projet d'établissement. Il fait appel à des domaines de connaissances qui recouvrent l'improvisation, l'invention mais aussi les répertoires et le patrimoine avec le souci de donner à découvrir et à assimiler la diversité des esthétiques et des genres. A ce titre, la mise à disposition du fond documentaire du conservatoire (environ 750 références à ce jour) de méthodes, partitions, ouvrages d'érudition, traités, documents vidéos et sonores ainsi qu'un accès à internet sont un outil indispensable à la transmission des contenus et la construction d'une culture artistique.

Formation, apprentissage, pratique : La question du temps

Tout enseignement sérieux demande du temps. L'affirmation du goût, le développement de la personnalité artistique, la maîtrise d'un Art demande une maturation. Sans approfondissement, le « don » se disperse et sommeille. Toutefois, une formation peut avoir un objectif précis et limité. Dans ce cas, la durée est adaptée à l'objectif recherché à l'instar des « parcours personnalisés sur contrats » que nous proposons, ou bien encore on peut venir à la Maison des Arts simplement pour avoir une pratique définie et non un enseignement, ainsi on peut intégrer l'une des nombreuses pratiques collectives proposées. La Maison des Arts remplit donc plusieurs missions, chacune suivant sa propre logique. Ces missions sont d'une part, l'enseignement avec des contenus pérennes (temps long), et d'autre part, des formations ou des accompagnements à des pratiques (temps court).

La Maison des Arts, lieu d'émancipation et porteur « d'humanité »

Pour la société, l'être humain existe par ce qui le caractérise socialement. Mais il ne faut surtout pas oublier ce qui le distingue des autres individus et qui lui est propre (goûts, talents, passions...). En ce sens, l'apprentissage et la pratique d'un Art peut l'aider à s'émanciper de l'environnement choisi ou contraint dans lequel il évolue, pas nécessairement pour le rejeter, mais pour pouvoir le mettre en question et s'ouvrir aux autres. Un établissement d'enseignement artistique est un lieu préservé des puissances dominantes qui contribue à rapprocher les individus quels que soient leurs horizons pour « vivre ensemble ». On est, dès lors, loin d'une simple mission d'enseignement.

Echapper aux déterminismes, l'accès au plus grand nombre

L'activité artistique portant sa propre fin en elle-même, peut être définie comme une voie d'accès à la liberté intérieure, ce qui en fait un élément essentiel de la constitution de la personne humaine. C'est pour cela qu'il est important que le plus grand nombre puisse y accéder. Toutefois, cette ambition est soumise à la capacité d'accueil de l'établissement. Ainsi, pour des questions d'organisation, d'équilibre des effectifs dans les disciplines, d'âge ou de répartition des cycles, il est possible que tel ou tel souhait d'accueil ne puisse être satisfait immédiatement ou qu'il faille passer par une liste d'attente.

La Maison des Arts, un lieu d'Excellence et non d'Élitisme

Considérer que l'enseignement artistique dispensé par la Maison des Arts est élitiste au sens péjoratif et non républicain, c'est penser qu'il aurait pour fonction de servir essentiellement d'outil de reproduction pour les enfants de la classe dominante ou favorisée, c'est ne pas lui reconnaître la volonté de tout mettre en œuvre pour que tous les talents puissent se découvrir et se développer. Certes, la Maison des Arts ne peut lutter à elle seule contre les inégalités sociales, mais elle peut lutter contre la peur et le rejet de la Culture chez certains, qui ne voient en elle qu'une arme destinée à les rabaisser, ayant parfois fait par le passé l'expérience du mépris ou d'un manque de générosité et d'équité. Il faut considérer que tout enfant quelles que soient sa catégorie sociale, ou ses conditions de vie, doit pouvoir accéder à la bienveillance éducative. En ce sens, l'enseignement relève d'une volonté inextinguible d'élever, malgré l'expérience des échecs. La Culture, c'est la capacité de devenir autre, de n'être pas réductible à ses conditions de vie, à son milieu, mais d'être ouvert au monde, et d'être à même de mieux le comprendre. La Maison des Arts a pour devoir de permettre la mise en œuvre de cette ambition.

Le plaisir

C'est essentiellement le plaisir de « faire ». On apprend la musique, la danse, l'art dramatique ou les arts plastiques en les pratiquant. C'est par l'opiniâtreté des enseignants, leur envie de guider sur des chemins toujours nouveaux, que les apprentissages peuvent être sources constantes de plaisirs et non en se contentant de répondre à la seule demande de l'élève.

La pédagogie

Les professeurs doivent inventer tous les jours une pédagogie par le biais du dialogue permanent, avec leurs élèves, dans le souci renouvelé de faire droit aux œuvres, à la découverte, à l'invention et à l'expérimentation, avec l'objectif de faire maîtriser les savoirs et développer le sens critique de la raison et du goût.

La Maison des Arts, un lieu de Résistance

La Culture nous aide à résister contre nos préjugés, à agir plutôt que subir, à lutter contre la seule « nécessité ». Pour autant, la Maison des Arts ne doit pas être un lieu fermé aux sensibilités nouvelles, à la fantaisie ou l'expérimentation. La pluralité des esthétiques doit pouvoir s'y exprimer. C'est pour cela que sa mission d'enseignement s'enrichit d'une mission de diffusion et d'action culturelle en lien avec les autres acteurs du territoire (Cinéma Jacques Brel, centres socioculturels, Espace Lino Ventura...), afin de proposer une diversité des esthétiques et des genres, contribuant ainsi à élargir l'accès à la Culture.

« Désir de l'enfant » vers le libre choix d'adultes épanouis

L'objectif est de favoriser l'accès à la culture par une liberté de choix réelle résultant d'une offre riche quant aux pratiques et aux esthétiques proposées. Cette liberté de choix trouve toutefois nécessairement des limites pratiques (nombre de places par discipline...). Cette liberté de choix trouve son accomplissement dans l'aisance acquise dans sa pratique, par la volonté d'acquérir son autonomie. Cette autonomie est le fruit de l'accomplissement de l'amateur éclairé. C'est de cette résolution et des conditions mises en place que naîtra le plaisir durable de pratiquer.

Les partenariats et le rayonnement territorial du conservatoire

Soucieux de répondre à ses missions de rayonnement sur le territoire ou de défendre ses valeurs, la Maison des Arts développe de nombreux partenariats :

- L'Espace Lino Ventura, scène de diffusion, implanté sur la commune de Garges-lès-Gonesse : Nous développons une étroite collaboration avec cette structure, tant dans le cadre de la programmation de la saison de l'Espace Lino Ventura (exemples : participation d'élèves en premières parties ou aux spectacles accueillis ou aux résidences d'artistes), que dans le cadre d'accueil de la Maison des Arts sur des dates qui lui sont dédiées (exemples : *Les treize songes d'une Etoile*, Spectacle de danses...), des projets transversaux pluridisciplinaires co-construits
- La participation à la vie de la cité, et au Projet citoyen, avec l'accueil de jeunes pour des ateliers de pratique et l'accueil de jeunes dans le du cadre Programme Réussite Éducative
- Les trois centres socioculturels municipaux. Le conservatoire développe des projets partagés avec ces structures qui proposent entre autres, des ateliers artistiques et des programmations culturelles
- Le Cinéma Jacques Brel avec des délocalisations de cours au cinéma, des projets partagés autour de l'éducation à l'image
- Le Combo 95, avec des projets partagés autour des musiques actuelles et amplifiées.
- Le réseau des « Grandes écoles du Numérique »
- Le forum des conservatoires dans le cadre du Schéma départemental de développement des enseignements artistiques, a été adopté en décembre 2007 et réécrit en 2017 par le Département du Val d'Oise. Dans ce réseau, la Maison des Arts a été identifiée comme l'un des établissements de référence pour la richesse des enseignements proposés ainsi que son dynamisme dans le domaine de l'innovation pédagogique. Partage de projets autour de la musique et du théâtre
- La Direction de l'Enfance, dans le cadre de « Arts à l'Ecole, Ecole des Arts »
- L'Éducation Nationale et la Direction Régionale des Affaires Culturelles, dans le cadre des expérimentations des classes à horaires aménagés Danse et Musique située dans les écoles élémentaires Saint-Exupéry et Henri Barbusse
- Le service information et communication de la ville qui gère toute la communication de la Maison des Arts et qui édite les différents supports municipaux (journal « Garges Hebdo », réseaux sociaux, site internet de la ville...)

Les locaux

La Maison des Arts

La Maison des Arts est actuellement installée dans un ancien lycée professionnel pour y dispenser ses cours, sis au 14 rue Philibert Delorme, sur environ 1000m²:

Au rez de chaussée :

- 1 studio de danse de 104 m² avec vestiaires et sanitaires requis, tapis de danse, matériel HIFI, 1 piano droit, barres, miroirs, rideaux, costumes, ballons ;
- 1 salle équipée pour l'éveil musical et le chant choral d'un piano droit et des structures Baschet ;
- 1 salle équipée d'un Tableau Numérique Interactif (TNI) pour des enseignements en musique, danse, théâtre, arts plastiques ;
- 1 salle dédiée à l'enseignement du dessin et de la peinture avec point d'eau, chevalets... ;
- 1 salle dédiée à l'enseignement du modelage et de la sculpture avec les équipements idoines ;
- 1 salle dédiée à l'enseignement de la mosaïque avec les équipements idoines ;
- 1 salle dédiée à l'enseignement de la gravure avec point d'eau, presses... ;
- 1 salle de convivialité où le personnel peut prendre des repas et équipée en électroménager ;
- 1 hall avec un point d'accueil et d'information équipé en informatique (Logiciel I Muse) et téléphonie ;
- 1 salle des professeurs équipée d'un poste informatique et d'un photocopieur ;

Au 1^{er} étage :

- 7 salles pour l'enseignement musical équipées de matériel HIFI, de pianos droits, ¼ de queue ou numériques;
- 1. 1 salle d'orchestre (Salle 11) de 86m² équipée d'un Tableau Numérique Interactif (TNI), d'une batterie, 1 jeu de 4 timbales, claviers (xylophone, glockenspiel, vibraphone...), idiophones, grosse caisse symphonique, 1 piano ¼ de queue Yamaha C3, estrades de chef, 2 fauteuils de contrebasse, 40 pupitres avec 2 chariots, une réserve attenante permettant de stocker le matériel ;

- 1 salle informatique (salle 13) équipée d'un Tableau Numérique Interactif (TNI), de 10 postes équipés des suites Adobe Photoshop, et de différents logiciels libres dans les domaines des arts graphiques, d'édition musicale et de traitement du son. Cette salle possède également un piano numérique;
- 1 salle de percussions (salle 12) possédant 1 marimba, 1 xylophone, 1 vibraphone, 1 jeu de 4 timbales, 1 piano droit, 1 Tam-tam, plusieurs caisses claires, toms-toms, batteries, accessoires... ;
- Au point de vue administratif, le pôle comprend le bureau du directeur équipé en informatique avec les logiciels de gestion de l'établissement (Imuse, Ciril, Elise, suite Microsoft...), le bureau du coordinateur pédagogique des actions d'éducation culturelle et artistique équipé avec le même matériel informatique et le bureau de l'assistante de direction également doté d'un poste informatique avec les mêmes logiciels ;
- Un bâtiment attenant dédié entre autre, aux musiques actuelles, composé d'un studio de répétition équipé avec 1 batterie, 1 sono, 1 piano numérique, plusieurs amplificateurs, micros et d'un studio d'enregistrement équipé avec 1 batterie, 1 sono, 1 piano numérique, plusieurs amplificateurs, micros statiques et directionnels et d'une cabine vitrée équipée du système informatique Protools avec table de mixage ;

Le matériel

La Ville investit chaque année du matériel (instruments, fournitures arts plastiques...) afin d'améliorer le parc instrumental et notamment de proposer aux élèves des instruments à la location pour trois années consécutives maximum. Par ailleurs, le conservatoire équipe ses salles et entretient le parc instrumental qui lui, est destiné à l'enseignement (pianos, batteries, percussions...).

LISTE ENSEIGNANTS 2017-2018

NOM Prénom	Grade	Discipline	Diplôme	Date et lieu d'obtention
ALBOR Christophe	AEA P 2 ^{ème} C	Musicien intervenant	DUMI	
BAR Magali	AEA P 2 ^{ème} C	Piano	DE	
BELTAN Walter	AEA P 2 ^{ème} C	Violoncelle		
CABASSO Monique	AEA P 1 ^{ère} C	Arts Plastiques		
CANALE José	AEA	Chant		
CAUCHEMEZ Etienne	AEA P 2 ^{ème} C	Contrebasse	DE	
CAVE Louis	AEA	Percussions Coordinateur musiques actuelles		
DEMEULANT Claire	AEA P 2 ^{ème} C	Clarinette	DE	
DENIMAL Pascaline	AEA P 2 ^{ème} C	Danse contemporaine	DE	
DI BIANCA Vera	AEA	Arts Plastiques		
DIETIKER Florence	AEA P 1 ^{ère} C	Arts Plastiques		
DOS SANTOS Claude	AEA	Théâtre		
FINOT Nathalie	AEA P 2 ^{ème} C	Formation musicale	DE	
GORCZYCA Evelyne	AEA P 2 ^{ème} C	Violon	DE	
HMOUDA Sana	AEA	Arts Plastiques		
JOUVET Laura	AEA P 2 ^{ème} C	Danse contemporaine	DE	
KAZIMIROVIC Tamara	AEA	Piano		
LESSENE Bénédicte	AEA	Théâtre		
LOZZA Claire	AEA P 2 ^{ème} C	Danse contemporaine	DE	
MANCIN Lisa	AEA P 2 ^{ème} C	Formation musicale	DE	
MARTORELL Raquel	AEA P 2 ^{ème} C	Flûte traversière	DE	
MIOTTI Claudio	AEA	Guitare	DE	
PREVOTEL Corine	AEA P 1 ^{ère} C	Arts Plastiques		
RIVIERE Hervé	AEA P 1 ^{ère} C	Percussions		
RODRIGUEZ Oswaldo	AEA	Théâtre		
ROUX Grégory	AEA	Saxophone	DE	

ROY Céline	AEA P 2 ^{ème} C	Formation musicale	DUMI	
SOMBRET Julien	AEA	Percussions		
TILLIET Céline	AEA	Arts Plastiques		
YANKAN Adonais	AEA	Danse Hip Hop		

La formation du personnel

La formation est un levier indispensable à la progression et à la cohésion d'une équipe enseignante et administrative. A l'occasion de l'Entretien Professionnel Annuel, les agents et la direction font des propositions de formations qui sont inscrites, après validation, au plan de formation de la collectivité, qu'il s'agisse de veille ou d'acquisitions de nouvelles compétences.

Expérimentant depuis un an le management par la coresponsabilité, la Direction de l'Action Culturelle a engagé l'ensemble des agents des services culturels dans une formation obligatoire qui se poursuivra jusqu'en décembre 2017. De nouvelles sessions sont prévues pour les agents rejoignant ses services.

III. Les projets de développement du conservatoire pour la période 2017-2022

- Ouverture d'une Classe à Horaires Aménagés Danse (Dominante contemporaine) à l'école élémentaire Saint-Exupéry à la rentrée 2018/2019. Conformément aux textes ministériels, cette classe ouvrira à compter du niveau CE2. Pour prolonger le dispositif au-delà de l'école élémentaire la collectivité devra se prononcer sur l'objectif de travailler d'ici à quatre ans, à un partenariat avec un des collèges de la commune afin de pouvoir offrir aux jeunes gargeois, un parcours chorégraphique d'Excellence du primaire jusqu'à l'entrée au lycée ;
- Ouverture d'une Classe à Horaires Aménagés Musique (Dominante voix) à l'école élémentaire Henri Barbusse à la rentrée 2018/2019. Conformément aux textes ministériels, cette classe ouvrira à compter du niveau CE1. Compte tenu, de l'expérimentation qui débutera à la rentrée 2017 sur une classe de CE1, l'ouverture à la rentrée 2018 concernera simultanément les niveaux CE1 et CE2, afin que les élèves qui auront bénéficié de l'expérimentation puissent intégrer la CHAM. Là aussi, il appartiendra à la collectivité de se prononcer sur l'opportunité de poursuivre le dispositif au collège.
- Renforcer la place centrale et développer encore davantage les pratiques collectives dans les enseignements musicaux. Conformément aux recommandations du Schéma d'orientation pédagogique de 2008 musique, qui invite à un meilleur équilibre entre pratique individuelle et pratique collective, avec un rééquilibrage pour cette dernière, en préconisant notamment la globalisation des enseignements dès le 1^{er} cycle, phase d'investissement dans une pratique instrumentale ou vocale.

Depuis quatre ans déjà, les enseignements musicaux sont globalisés sur le 1^{er} cycle. L'effort doit maintenant continuer sur le 2^{ème} et le 3^{ème} cycle en maintenant l'idée de globalisation des enseignements, en complétant progressivement en parallèle un enseignement instrumental ou vocal à caractère semi-individuel et ainsi arriver à une pratique équilibrée et complémentaire collective/individuelle.

Nous allons donc développer l'offre, notamment les chorales d'enfants et d'adolescents et les pratiques collectives pour les pianistes (4, 6, 8 mains, musique de chambre dès le 2^{ème} cycle...) afin que du début à la fin de son parcours et même au-delà, l'élève soit baigné de pratiques collectives. L'ensemble des enseignants est d'ores et déjà impliqué dans l'accompagnement et la prise en compte de ces pratiques dans leur pédagogie.

L'intérêt premier qu'ont nos enfants de faire de la musique ensemble, de chanter ou jouer à plusieurs, est d'ordre social ou éducatif. Platon écrivait : « *Être bien élevé, et être suffisamment versé dans les exercices du chœur* », selon nous, ce sera la même chose... puis plus loin : « *C'est la dimension sociale qui prévaut dans l'écoute de l'autre, l'harmonie du groupe de participants, le partage.* ». L'influence de la musique d'ensemble sur les hommes rassemblés est forte car elle les oblige à sentir de la même manière, à partager les mêmes impressions. Elle est donc au nombre des arts sur lesquels la puissance publique doit étendre l'instruction, et il ne faut pas négliger ce moyen de rapprocher les hommes en les réunissant dans des plaisirs communs.

Au-delà de l'aspect social, l'argument fondamental en faveur du développement des pratiques collectives en Occident est lié à la nature de notre musique savante, qui est

polyphonique par essence. La première rencontre de l'enfant avec la polyphonie passe généralement par la voix et la pratique chorale. Chanter un canon tel que *Frère Jacques* en est le premier pas. Ensuite, vient la pratique collective via la pratique instrumentale. Remarquons tout d'abord que les instruments ne sont pas égaux face à la polyphonie : un instrumentiste à clavier peut aborder d'extraordinaires œuvres polyphoniques et se suffire à lui-même. De même pour la guitare, la harpe et les claviers de percussions. Mais la plupart des autres instruments doivent se réunir avec d'autres pour faire entendre la magie de la polyphonie, de la musique de chambre aux grands ensembles. L'élan trouvé dans la musique d'ensemble fait faire des progrès à l'instrument, fait ressentir le rythme avec le corps et aide à dompter la métrique. Car enfin, compter des mesures n'est pas une fin en soi, c'est entendre ce qui se passe dans le reste de la polyphonie qui est important, afin de jouer « en situation » avec le contexte musical.

En « classique » il convient de mettre l'enfant en contact avec le chef-d'œuvre le plus tôt possible, ce qui est aisé avec la voix dans les pratiques chorales, car le choriste débutant peut très vite chanter un choral de Bach ou un canon simple. Aujourd'hui, les initiatives à la Maison des Arts sont plus nombreuses, et doivent être développées.

- Créer un parcours de pratique artistique et handicap au sein de la Maison des Arts et développer les partenariats avec les structures de soin du territoire. « Culture pour tous » n'est pas un slogan, ce doit être une réalité. Cela signifie que les personnes handicapées ou malades doivent avoir leur place au sein des dispositifs de la Maison des Arts. Pour cela, il faut construire un parcours adapté qui pourrait s'appeler « Parcours adapté sur avis médical » (donc « hors cursus » limité dans le temps dans le sens où on l'entend pour le parcours diplômant) permettant à l'élève de se réaliser dans la formation et la pratique qu'il reçoit, en tenant compte des situations individuelles (longue maladie, handicap moteur, mental...), et d'autre part, développer des partenariats avec les structures de soin situées sur le territoire.

Nous développons déjà des ateliers de pratiques artistiques en lien avec l'institut Médico Educatif « L'Espoir ». Faute de locaux adaptés à l'accueil des publics handicapés, pour le moment, cette ambition est quelque peu freinée. Toutefois, le développement des outils d'apprentissage numérique peut nous permettre de développer l'accueil de certains publics comme les « dys » ou certains autistes. Quelques professeurs sont sensibles à cette question et ont pour certains une solide expérience en la matière. L'objectif est aussi de viser une mixité des publics valides/handicapés dans les enseignements, afin de participer à la cohésion sociale du territoire et de faire tomber là aussi, les déterminismes. A terme, il doit être possible pour des enfants souffrant de handicaps de pouvoir valider leur cursus diplômant en leur adaptant les épreuves.

- La Maison des Arts a intégré dans les années 2000 l'Ecole Municipale d'Arts Plastiques. Cette école était constituée d'enseignants et d'élèves « historiques ». Hors, nous constatons que le public fréquentant la section des Arts Plastiques de la Maison des Arts ne s'est pas tellement renouvelé et que les effectifs s'essouffent progressivement. Ce constat est inquiétant et des mesures ont déjà été mises en place, comme les interventions des enseignants en Arts Plastiques au dispositif « Arts à l'Ecole, Ecole des Arts » ou encore la création de la « Grande Ecole des Arts Numériques ». D'autres dispositifs, en concertation avec les enseignants, doivent être rapidement envisagés pour renouveler le public fréquentant la section Arts Plastiques.

- Développer un cursus voix. Si nous voulons développer la pratique du chant chez les adultes en classe de chant ou en pratique collective, notamment les chorales, il faut développer un cursus cohérent qui soit ouvert dès le plus jeune âge. Actuellement, la classe de chant accueille majoritairement des adultes ayant commencé la pratique de la musique à l'âge adulte. L'enjeu est donc de pouvoir mettre en place les moyens d'une appétence pour le chant sous toutes ses formes dès 4 ans et construire un cursus pour enfants avec une « Dominante chant » comprenant outre la technique vocale, un cours de Formation musicale mais aussi la création de chœurs correspondant à chaque âge de l'enfant (chorale ados...). Nous serons aidés en cela, par la Classe à Horaires Aménagés Musique (Dominante voix). A l'autre extrémité du parcours, il faudra pouvoir orienter les adultes vers la chorale adulte, ce qui n'est pas majoritairement le cas à présent, où les pratiques chorales et l'enseignement du chant sont encore trop cloisonnés.
- Structurer le département Art Dramatique conformément au Schéma National d'Orientation Pédagogique Théâtre de 2006 du Ministère de la Culture. Dans cette section là aussi, il y a eu jusqu'à présent des pratiques « historiques » structurant une pratique sous forme d'ateliers sans cohérence des enseignements aux apprentis comédiens. Il faut donc créer un cursus cohérent et conforme à l'esprit du Schéma de 2006 en instituant la création d'un cursus diplômant (CET). L'équipe d'enseignants de cette section est déjà au travail pour proposer un projet pédagogique et une nouvelle organisation des études. Nous allons également développer le théâtre en espace public en lien avec le Centre National des Arts de la Rue et de l'Espace Public implanté sur la Ville avec qui nous avons déjà un partenariat fort.
- Continuer à développer au sein du département Danse, la danse classique, classe qui avait été fermée et qui a été réouverte en septembre 2016. Cela nous permettra de proposer une richesse de styles, de techniques et de répertoires. Au-delà, on souhaite la complémentarité des esthétiques classique et contemporaine pour former des danseurs équilibrés dans leur corps et leur pratique.
- Le développement du chant, du théâtre et de la danse à la Maison des Arts, pourra dès lors trouver son prolongement dans la création d'un département Arts de la scène. L'expérience récente de la recreation de l'opéra « *Les treize songes d'une Etoile* » de Mathieu Lamboley nous a montré combien il est indispensable pour un danseur de savoir jouer la comédie, pour un comédien de savoir danser et chanter et pour un chanteur de savoir danser et jouer la comédie. La Maison des Arts doit favoriser cette ouverture aux différentes disciplines.
- A long terme, créer un département de disciplines d'éruditions (direction de chœur et d'orchestre, écriture, arrangement, orchestration, analyse et culture musicale) afin que l'élève musicien enrichisse sa formation par la compréhension des éléments des différents langages musicaux, historiques, culturels, l'amenant à plus d'autonomie et d'approche critique dans la construction de sa propre pratique ;
- Développer et revendiquer la pratique de la musique moderne et contemporaine. La Maison des Arts possède un département de musiques actuelles, mais la majorité des élèves pratique des disciplines dites « classiques ». Les élèves doivent être sensibilisés

par leurs professeurs aux diverses esthétiques musicales développées depuis le début du 20^{ème} siècle. Nous pensons qu'il faut dès le tout début de l'apprentissage, sensibiliser les élèves à ces esthétiques à l'âge où « l'a priori » et le « bagage culturel » pèse peu ou pas. D'autre part, il existe tout un répertoire qui est adapté aux différents niveaux techniques et artistiques des élèves. Il n'y a qu'à citer les œuvres de compositeurs comme Milhaud, Hindemith, Stravinski, Ravel, Bartók, Tippett, Britten, Kurtág... pour se rendre compte qu'ils se sont préoccupés d'écrire pour leurs jeunes contemporains sans parler de l'abondante littérature musicale des compositeurs actuels qui ont bien compris les enjeux d'éducation des jeunes musiciens pour les nouveaux langages. De plus, la pratique de ces répertoires ne nécessite pas un parc instrumental spécialement dédié, les élèves pouvant aborder la grande majorité de ce répertoire sur leur instrument d'étude ;

- Contribuer à réduire la fracture numérique en participant activement au projet de *Smart City* porté par la Ville. Cela s'est traduit concrètement, par l'ouverture de la « Grande Ecole des Arts numériques », par l'équipement de trois salles avec des Tableaux Numériques Interactifs ainsi que l'équipement d'une salle informatique, la gestion de la scolarité des élèves via le logiciel I Muse et ses modules extranet permettant aux enseignants de remplir le suivi des absences et les bulletins semestriels depuis n'importe quel poste, et pour les usagers de consulter le suivi de leur enfant.

La Maison des Arts participe activement au « réseau comm++ », mis en place par le service communication, qui permet d'alimenter le compte Twitter de la Ville en communiquant sur les événements présents ou à venir que nous organisons. Nous disposons depuis l'été 2017 du WIFI gratuit accessible à tous dans les locaux. Pour s'adresser à une nouvelle génération d'élèves, connectée, il faut continuer de développer l'outil numérique à la Maison des Arts. La plupart des établissements d'enseignement artistique est en retard sur l'intégration des nouvelles technologies dans leurs enseignements, par rapport à l'Éducation Nationale où les élèves travaillent déjà avec l'outil numérique.

Ainsi, il nous faudra créer pour les enseignants des Espaces Numériques de Travail (ENT), interfaces sur laquelle les professeurs disposeront d'un espace pour stocker des données et créeront un compte pour chaque élève. Nous allons nous équiper d'une classe mobile, et d'applications pour les différents enseignements voire en créer. Les applications sont nombreuses et permettront de résoudre les problèmes techniques basiques. Les professeurs pourront ainsi approfondir d'autres notions, comme l'interprétation par exemple. Le numérique peut ainsi entretenir la motivation de l'élève lors du « travail à la maison » ou permettre de développer une pédagogie inversée, l'élève ayant pu prendre connaissances des exercices ou déchiffrer les partitions depuis chez lui, les cours deviennent non plus seulement un temps de découverte mais un d'approfondissement. Nous créerons également des cours participatifs en ligne (aussi appelés MOOCs). Le numérique est un outil désormais indispensable et complémentaire du professeur. Il nous faudra porter une attention particulière à la formation du personnel afin de vaincre les craintes des enseignants qui se sentent souvent moins calés que leurs élèves dans ce domaine.

- Développer davantage la pédagogie de projets développant la coopération plutôt que la compétition des élèves, mais également la transversalité des disciplines du conservatoire ou des autres services municipaux. Aujourd'hui, les enjeux d'éducation

ne se concentrent plus sur le seul établissement artistique mais c'est bien l'idée de coéducation avec l'ensemble des partenaires d'un territoire qu'il convient de développer. C'est le sens aussi de la demande municipale d'une cohésion de l'ensemble des acteurs pour faire « sens » sur tel ou tel sujet. De plus, la Maison des Arts souhaite développer des projets pédagogiques et artistiques développant chez les élèves les valeurs de coopération et de solidarité par opposition à la notion de compétition si présente dans notre société. Pour ce faire, nous développerons la transversalité entre les différentes disciplines tant auprès de nos élèves que des enseignants ;

- Veiller à rééquilibrer l'importance en nombre et en qualité des enseignements et des pratiques.

Ces évolutions, s'accompagneront d'un plan pluriannuel de formation, pour accompagner le changement et les nouvelles pratiques. Ces formations permettront de fédérer l'équipe pédagogique autour du Projet d'établissement, pour une plus grande cohésion d'équipe constituée de professeurs d'expériences plurielles, et des durées de carrière variables.

LES DISCIPLINES ENSEIGNEES (2016-2017)

Les cordes :

- Violon
- Violon alto
- Violoncelle
- Contrebasse

Les bois :

- Clarinette
- Flûte traversière
- Saxophone

Les instruments de musiques actuelles :

- Guitare électrique
- Guitare basse
- Piano jazz
- Synthétiseur
- Batterie

Les instruments polyphoniques :

- Guitare classique
- Piano
- Percussion

Le chant :

- Chant
- Chorale d'enfants
- Chorale d'adultes
- Chorale du personnel municipal

La danse :

- Danse contemporaine
- Danse classique
- Danse hip-hop
- FM Danseur

Les ensembles

- Orchestre du cours global 1^{er} cycle
- Philharmonie de chambre 2^{ème} et 3^{ème} cycle
- Ensemble de jazz et musiques actuelles

Les Arts plastiques

- Gravure
- Peinture
- Dessin
- Modèle vivant
- Modelage et Sculpture
- Mosaïque
- Arts numériques

Le Théâtre

- Cursus pluridisciplinaire sur 3 cycles

